

ÉLECTIONS EN VUE DE LA DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL NATIONAL DES ASTRONOMES ET PHYSICIENS

Section Astronomie

Scrutin du 3 Juillet 2023

LISTE INITIATIVE : cohésion – équité – éthique - engagement – diversité

Collège A

1. Agnès Lèbre, Astronome, LUPM/OREME
2. Marie-Christ. Angonin, Professeure, SYRTE/SU
3. Etienne Pointecouteau, DR CNRS, IRAP
4. Patrick de Laverny, Astronome, Lagrange/OCA
5. Johan Richard, Astronome, CRAL/OSUL
6. Aurélie Marchaudon, DR CNRS, IRAP

Collège B

1. Sébastien Maret, CR CNRS, IPAG
2. Lucie Maquet, Astr.-Adjoint, IMCCE/Obs.Paris
3. Sylvestre Lacour, CR CNRS, LESIA
4. Héloïse Méheut, CR CNRS, Lagrange/OCA
5. Pasquier Noterdaeme, CR CNRS, IAP
6. Celine Lantz, Astr.-Adjoint, IAS/OSUPS

Elus de la liste 2019 : Denis MOURARD, Magali DELEUIL, Thierry CONTINI, Ada NEBOT, Martina WIEDNER, Sébastien MARET

La spécificité du corps des astronomes et physiciens du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) réside dans ses trois missions, inscrites dans son statut :

- la recherche fondamentale, appliquée ou technologique, sa valorisation et sa diffusion,
- l'organisation et la réalisation de tâches scientifiques d'intérêt général, d'observation ou d'accompagnement de la recherche, à caractère national ou international et labellisées par l'INSU,
- la formation et l'enseignement à et par la recherche.

La Section Astronomie du Conseil National des Astronomes et Physiciens (CNAP) est l'un des acteurs majeurs de notre discipline, ayant pour rôle de procéder au recrutement et à l'évaluation de la carrière des astronomes et astronomes adjoints, et de veiller au respect de leur statut.

Au sein de cette section, nous, candidats de la liste INITIATIVE, défendrons des valeurs d'équité, d'éthique et de diversité et nous veillerons à la promotion, au respect et à la défense du corps des astronomes et physiciens (personnels CNAP). Nous souhaitons mettre nos expertises, variées et complémentaires, ainsi que nos expériences du terrain, au service de la communauté toute entière (quels que soient nos corps professionnels ou nos instituts d'origine), en défendant l'originalité du corps des astronomes et physiciens. Attachés à la cohésion de notre discipline et à l'engagement individuel et collectif, nous serons attentifs aux missions plurielles des personnels CNAP au service de la communauté, à l'évolution des Actions Nationales d'Observation (ANO) et des services Nationaux d'Observation (SNO), ainsi qu'aux conditions de travail dans les laboratoires. Nous travaillerons avec tous les autres collègues élus et nommés en section astronomie du CNAP, et avec l'ensemble des acteurs concernés : MESR, INSU/CNRS, Observatoires des Sciences de l'Univers (OSU), grands établissements, laboratoires, universités.

Le contexte

Le CNAP est l'une des pierres angulaires de l'astronomie au niveau national. Par la structuration de la discipline en Services Nationaux d'Observations de l'INSU, les astronomes et astronomes-adjoints accompagnent les projets de la communauté et contribuent à maintenir le rang de la France à un haut niveau mondial. Vecteur de **cohésion** et de coopération entre différents acteurs (laboratoires, OSU, tutelles), le CNAP participe aux côtés de l'INSU et des Universités à **construire l'avenir de notre discipline**.

Les enjeux

La dynamique actuelle de notre discipline est portée par les grands moyens d'observation au sol et dans l'espace, accentuée par les flux considérables de données observationnelles et numériques associées. Cela alimente des retours scientifiques importants, nécessitant un engagement fort de nos tutelles, en plus du soutien indispensable aux services régaliens. La spécificité du corps des astronomes et physiciens place ses personnels, engagés dans la collecte et la valorisation de données sur des temps longs, au service des enjeux nationaux et internationaux. Cette spécificité doit être défendue et soutenue. Le CNAP joue un rôle déterminant dans la vitalité des SNO, des laboratoires et des OSU, que nous souhaitons accompagner en **participant activement à la prospective de notre discipline**.

Nos convictions et nos principes de fonctionnement

Dans le contexte évolutif de la recherche en France, nous accorderons une attention particulière à la reconnaissance et à la défense des missions des personnels CNAP par les Universités (ex. tâches de service & enseignement). Dans un souci de cohérence nous travaillerons avec la section 17 du CNRS et le CNU, avec les Commissions Spécialisées de l'INSU (dont la CSAA), et avec les deux autres sections du CNAP (*Terre Interne et Surfaces Continentales Océan Atmosphère*).

Nous défendrons une recherche de qualité et l'**engagement** individuel et collectif qu'elle implique. Nous considérons que les recrutements et les promotions des personnels CNAP doivent garder leur cadre national, se baser sur la qualité des dossiers et s'opérer dans la transparence des choix scientifiques, en favorisant le respect des différents équilibres, de la diversité et de l'interdisciplinarité des métiers. L'examen des tâches de service se fera en accord avec la stratégie de l'INSU, en s'appuyant sur la base de données INSU des ANO/SNO.

Nous suivrons les évolutions des missions du corps des Astronomes et Physiciens (tâches de service, enseignement, formation), et leurs mises en œuvre dans les OSU et les Universités.

Au sein de la section astronomie du CNAP, nous favoriserons toujours des débats sereins et constructifs, respectueux des candidats et des collègues. Nous privilégierons la recherche de consensus par l'élaboration d'une vision partagée avec les autres membres, et nous nous engageons à travailler en toute transparence et **équité**. Nos critères et recommandations seront affichés sur le site web de notre section, et nous répondrons aux demandes des candidats après chaque concours (dans les limites autorisées par le MESR). Nous rendrons compte de nos activités auprès de la communauté par l'intermédiaire de la SF2A que nous solliciterons pour la diffusion des résultats de nos sessions de travail et des réflexions sur l'avenir du corps et de la discipline.

Nous veillerons à respecter la **diversité** des expériences professionnelles des candidats (nombre d'années de post-doc, conditions de travail, interruptions de carrière, etc) tout en encourageant le recrutement le plus tôt possible après la thèse. Tout en promouvant les travaux de recherche inventifs, innovants et compétitifs, nous serons attentifs à peser la part des critères quantitatifs (facteurs d'impact, index) dans nos évaluations. Nous veillerons à une juste représentation de la place des femmes dans les recrutements, les promotions et l'attribution des primes.

Nous sommes soucieux de mener une activité professionnelle en adéquation avec les grands enjeux de notre époque : concilier qualité de la recherche et éthique environnementale, favoriser le bien-être au travail, l'équité des recrutements et des carrières, valoriser toute forme d'activité et d'engagement. Enfin, dans un souci d'**éthique**, nous nous engageons à ne pas présenter nos propres candidatures à une intégration ou promotion au CNAP pendant toute la durée de notre mandat, et à être vigilants aux conflits d'intérêt.